



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le **samedi 2 Juillet 2022 à 10 heures**, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise (la BES) se sont réunis, à la salle des Loisirs de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 1er Juin 2022.

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Danielle MICHEL, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 111 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, soit au total 156 adhérents.

Jack Detante et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Plus de 60 % des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente excuse Monsieur Jean-Luc Rivel, Maire de Salles d'Aude et accueille Monsieur Remy Cavallès adjoint au maire.

Elle continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des membres du CA, suite au tiers sortant
- Budget prévisionnel
- Programme prévisionnel animations
- Questions diverses.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I. Le rapport moral

Il est présenté par la Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année entière pour faire vivre la BES.

Lors de la conférence patrimoine du 2 Avril 2022, Monsieur le Maire a annoncé que le local des bains douches serait attribué à la BES dès que le rugby aurait terminé ses nouveaux locaux au stade. Nous espérons que cela ne prendra pas trop de temps.

La gestion de l'association :

- Adhérents :

Elle indique que l'Association comprend actuellement **257 adhérents** dont 73 nouveaux soit environ **14%** d'augmentation et précise leur répartition géographique.

En majorité **plus de 60 % de Sallois.**

- Communication :

Evolution de la communication de l'association :

- ✓ Facebook avec plus de **475** abonnés (28 % de progression) dont beaucoup d'extérieurs qui nous suivent
- ✓ Le site internet de la BES est consulté régulièrement principalement les diaporamas des activités effectuées.

La présidente remercie Bernard Bounoure qui met à jour la page « Rando » toutes les semaines et réalise la plupart des diaporamas.

- ✓ Création d'un lien pour s'inscrire aux différentes activités qui permet à chaque intervenant d'être informé en même temps.

- Animations de la saison 2021-2022 et Vie des sections :

Le programme annuel a été presque tenu cette année, seule la soirée crêpes le 12 février a dû être annulée vu que les salles municipales étaient fermées jusque fin mars à cause du Covid.

La secrétaire Marianne Espanol présente le tableau de la rétrospective des animations 2021-2022 ainsi que celui des activités régulières de la semaine.

Elle complète sa présentation en informant que le cours de Yoga ne sera pas maintenu pour la saison 2022/2023 et qu'un sondage va être effectué pour reprendre les cours d'anglais.

De plus elle demande à tous les adhérents qui s'inscrivent à l'une de nos activités hebdomadaires, de respecter l'animateur bénévole, en restant la saison complète, en respectant les horaires et en avertissant en cas d'absence.

La présidente rappelle que la section « Danse occitane » a proposé à la municipalité d'intervenir



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

lors de manifestations, une façon de promouvoir la culture occitane et d'inciter les jeunes à participer.

A l'issue des présentations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II. Le rapport Financier

Madame Jocelyne Alarcon, trésorière, nous informe qu'elle porte au crédit de la BES pour la saison 2021-2022 :

- un don de 100 € offert par Monsieur Bonnet responsable de la société ACB
- une subvention annuelle de 1000 € attribuée par la Mairie de Salles d'Aude.

La présidente s'adresse à M. Cavallès concernant le montant de la subvention qui n'a pas augmenté depuis 10 ans alors que le nombre d'adhérents a plus que doublé, une augmentation serait souhaitée vu que la BES participe beaucoup à la vie de la commune.

La trésorière continue sa présentation par les trois tableaux suivants :

- Avoirs de la BES
- Compte de résultat sur 3 ans
- Participation BES aux Sorties et Voyages

Le tableau compte de résultat fait apparaître un exercice 2021-2022 déficitaire de - **3595 €**.

Cette somme se justifie par l'annulation, à cause de la COVID ces 2 dernières années, des événements qui nous rapportaient un peu d'argent, ainsi que la cotisation réduite à 10 € pour les anciens adhérents pour l'année écoulée.

En parallèle, le tableau de participation de la BES aux sorties et voyages fait apparaître un nombre important d'animations et un montant de participation de **3566 €**. Somme dont les adhérents ont pu bénéficier lors de leur inscription aux sorties.

La trésorière précise que toute inscription pour une activité proposée par la BES doit être accompagnée par son paiement auprès de Nadine BEAUSOLEIL Trésorière adjointe.

Si le chèque n'est pas transmis dans les 8 à 10 jours qui suivent la demande, les places seront automatiquement reproposées à d'autres adhérents. Aucune relance sera faite.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Messieurs Jack Detante et Philippe Espanol en présence de Madame Jocelyne Alarcon et Madame Nadine Beausoleil le 30 juin 2022.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur Philippe Espanol qui confirme la parfaite régularité des écritures et de sa gestion. Il précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2021-2022.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

III. Election des membres du CA

Le CA a été composé de 18 membres cette année. Un tiers est renouvelable chaque année.

Membres sortants :

Pascale Roualland

Danielle Michel

Martine Viguiier ne renouvelle pas sa candidature

Elisabeth Meliz ne renouvelle pas sa candidature

Marie-Jo Ducry démissionnaire depuis le 06 janvier 2021

Un appel à candidature a été adressé à tous les adhérents par Marianne Espanol le 24 avril 2022.

Seule Madame Catherine Léouffre a adressé sa candidature.

Le dépouillement des votes est réalisé par Carole Ashton, Marie-Christine Ventalon, Guy Maeght et Philippe Dubois. Résultats : 149 votes dont 2 rayés.

Les nouveaux élus au CA sont :

Pascale Roualland

Catherine Léouffre

Danielle Michel

Suite à cette élection le CA se retire quelques minutes pour élire le bureau. La présidente lance le diaporama illustrant les activités de la saison qui vient de s'écouler.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente Madame Pascale ROUALLAND

Vice-Présidents Madame Harmonie MARTY et Monsieur Jean-Paul CHAMBONNIERE

Trésorière Madame Jocelyne ALARCON

Trésorière Adjointe Madame Nadine BEAUSOLEIL

Secrétaire Madame Marianne ESPANOL

Madame Danielle Michel ne renouvelle pas sa candidature au poste de secrétaire adjointe. Pour la remercier de son travail au sein du bureau pendant 4 ans, elle reçoit une plante et les remerciements de tous.

IV. Budget prévisionnel

Jocelyne Alarcon présente le budget prévisionnel et fait remarquer que le montant a nettement augmenté artificiellement à cause du voyage annuel avec l'agence de voyages groupe (Sardaigne).



PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La **cotisation annuelle** est votée et sera de **20 €** pour la saison 2022-2023.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

V. **Programme prévisionnel d'animations**

Pascale Roualland présente le nouveau calendrier pour la saison 2022-2023. Les dates ne seront définitives qu'après la réunion « des salles » avec la mairie.

Le voyage en Sardaigne est prévu début octobre 2023 et sera lancé à la rentrée mais il est sur la saison suivante 2023/2024.

Le forum des associations aura lieu le 09 septembre 2022, les adhérents pourront s'y inscrire pour la nouvelle saison 2022/2023.

VI. **Questions diverses** : aucune

Monsieur Rémy Cavaillès prend la parole pour remercier la Présidente et félicite le Bureau, le CA, les bénévoles pour le dynamisme et la bonne santé de l'association.

Il prend note de notre demande d'augmentation de subvention et confirme que le rugby va continuer les travaux de leur local au stade, ce qui va nous permettre de récupérer les bâtiments des bains douche après leur mise aux normes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 11h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 4 Juillet 2022

La Présidente de l'association
Pascale Roualland

La Secrétaire de séance
Danielle Michel